Envoyé en préfecture le 09/07/2024
Reçu en préfecture le 09/07/2024
Publié le
ID : 029-242900769-20240704-20240704_02-DE

CCA GGLOMÉRATION
CONCARNEAU CORNOUAILLE

Arrondissement de Quimper • Département du Finistère

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU JEUDI 4 JUILLET 2024 **N° 20240704_02**

OBJET • Nouveau Règlement des Fonds de Concours

Nombre d'élus communautaires • 48
Présents • 38
Pouvoirs • 08
Votants • 46

Par convocation en date du 27 juin 2024, les membres composant le conseil communautaire de Concarneau Cornouaille Agglomération se sont réunis le 4 juillet 2024 à l'hôtel d'Agglomération à 18h30, sous la présidence de Monsieur Olivier BELLEC, Président.

PRÉSENTS • BACCON Alain, BANIEL Pierre, BAQUÉ Maguy, BELLEC Olivier, BESOMBES François, BIGOT Marc, BRAESCU-ANDRIEU Morgane, CAPITAINE Monique, CARDUNER Didier, COCHENNEC Claude, DAUTEL Christian, DERVOUT Dominique, DOUX-BETHUIS Sonia, DUPUY Julie, ÉCHIVARD Alain, ÉPARVIER Marie-Hélène, ESVANT Catherine, FICHOU André, GOURLAOUEN Yveline, GUILLOU Valérie, HÉMON Patrick-Marie, JANVIER Elisabeth, KERHERVÉ Julien, LE BON Thomas, LE BRAS Antony, LE BRETON Marie-Pierre, LE CORRE Thierry, LE GUERN Annie, LE MOAL Karen, LE NEVÉ Evelyne, MARREC Sonia, MARTIN Annick, MARTIN Gérard, PAGNARD Guy, RENAULT Nathalie, SELLIN Yannick, VOISIN Valérie. MALLÉJACQ Éric.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR • LOUSSOUARN Michel (pouvoir à Olivier BELLEC), FRANÇOIS Brigitte (pouvoir à Julien KERHERVÉ), MAO Denis (pouvoir à Claude COCHENNEC), RANNOU Jacques (pouvoir à Karen LE MOAL), JAMET Marie-Thérèse (pouvoir à Sonia DOUX-BETHUIS), LE BLOAS Jean-Yves (pouvoir à Marie-Pierre LE BRETON), LE GAILLARD Quentin (pouvoir à Monique CAPITAINE), LE BARON René (pouvoir à Annie LE GUERN).

ABSENTS EXCUSÉS • COTTEN Michel, CARON Fabien.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE • Marie-Pierre LE BRETON

Envoyé en préfecture le 09/07/2024
Reçu en préfecture le 09/07/2024
Publié le
ID : 029-242900769-20240704-20240704_02-DE

Sonia MARREC expose que dans le cadre de la concertation menée sur l'élaboration du Pacte financier et fiscal de Concarneau Cornouaille Agglomération, les membres du groupe de travail ont réaffirmé leur souhait de maintenir les fonds de concours d'investissement.

Ils ont également souhaité ne pas flécher les fonds de concours, sauf sur le volet mobilité et souhaité que les règlements des deux types de fonds de concours sont uniformisés en un seul, pour plus de lisibilité.

Il est notamment proposé que le montant annuel des fonds de concours « généraux » soit maintenu à 1,24 millions d'€ et à 200 000 € pour les fonds de concours mobilité, tant que la capacité de désendettement de CCA, constatée au Compte Administratif, reste inférieure à 10 ans. En cas de dépassement, le montant des fonds de concours aux communes pourra être réinterrogé.

Les membres du groupe de travail sur le Pacte financier et fiscal ont en parallèle souhaité simplifier les critères de répartition de l'enveloppe variable des « fonds de concours généraux » afin de gagner en lisibilité et en simplicité. De nouveaux critères de répartition ont donc été retenus.

Considérant les avis favorables du bureau communautaire du 25 juin 2024 et de la commission Moyens Généraux du 18 juin 2024,
Ayant entendu le rapporteur,
Après en avoir délibéré,

A 44 voix pour, 2 voix contre (A. LE BRAS, N. RENAULT), 0 abstention,

Le conseil communautaire :

- **Approuve** le nouveau règlement pour les fonds de concours généraux et mobilité, ci-annexé, qui sera applicable immédiatement pour tous ses articles sauf l'article 2, « Fonds de concours généraux, 4-Enveloppe par commune », les enveloppes ayant déjà été calculées pour l'année 2024,
- **Autorise** Monsieur le Président à signer tout document en relation avec cette affaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire.

Fait à Concarneau, le 5 juillet 2024

Signé par : Olivier BELLEC
Date : 08/07/2024
Qualité : PRESIDENT CCA